



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>
Page Facebook: <http://www.facebook.com/snuipp67>
Page Twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



Compte rendu de la CAPD du 12 mars 2015

La CAPD de ce jour était présidée par Mme Weltzer, IA/DASEN

1• Ordre du jour

- déclarations préalables
- candidatures au stage CAPA-SH
- propositions d'inscription sur la liste d'aptitude
- candidatures aux échanges franco-allemand nationaux et de proximité
- points divers

2• Déclarations préalables

La déclaration liminaire du SNUipp-FSU est à lire en document joint.

3• Candidatures aux stages CAPA-SH

Il y avait 33 candidatures. 26 personnes obtiennent un avis Favorable ou Très Favorable, 7 obtiennent un avis Défavorable.

L'administration nous a communiqué le nombre des postes vacants par option :

- Option A : 2 Postes Vacants dont 1 Poste à Profil
- Option C: 2 Postes Vacants dont 1 Poste à Profil
- Option D: 31 Postes Vacants dont 11 Postes à Profil
- Option F: 17 Postes Vacants dont 1 Poste à Profil
- Option E: 14 Postes Vacants dont 4 Postes à Profil
- Option G: 4 Postes Vacants dont 3 Postes à Profil

Certains postes vacants peuvent être occupés actuellement par des stagiaires CAPA-SH en formation.

Pour les collègues qui ont eu un avis défavorable, l'administration les contactera pour leur expliquer.

4• Proposition d'inscription sur la liste d'aptitude à la direction d'EM et EE de 2 classes et plus.

Il y avait 81 candidats, dont 20 étaient déjà dispensés d'entretien car faisant fonction (avis favorable de leur IEN). 61 candidats ont été reçus dans 6 commissions.

Le SNUipp-FSU 67 a prévenu ses adhérents figurant sur la liste d'aptitude.

La CAPD a été interrogée suite à la demande d'une collègue directrice, d'être radiée de la liste d'aptitude. L'ensemble des organisations syndicales s'est abstenu, n'ayant pas suffisamment d'informations.

5• Echanges franco-allemand :

7 candidatures ont été retenues au titre des échanges nationaux, 7 l'ont été aussi au titre des échanges de proximité. Les critères déterminants sont une première demande d'échange ou un premier renouvellement.

Une commission doit se réunir au mois d'avril pour étudier les destinations des collègues concernés.

6 • Points divers :

- Visibilité pour le mouvement des postes en REP et REP+ :

Ces postes auront des codes particuliers ou seront affichés comme tels dans la liste des postes.

- Attribution des stagiaires M1 et/ou M2 aux MAT :

L'IA met une liste des MAT à disposition de l'ESPE qui distribue les stages selon ses critères.

- Calendrier relatif au nouveau projet d'école :

Ouverture de la procédure le 31 mai pour le TBE.

Evaluation du projet d'école.

Entrée dans la démarche du nouveau projet d'école : dans un premier temps, l'école maternelle, puis l'école élémentaire ensuite.

Remontée du nouveau projet d'école à l'IEN pour agrément.

Avis du projet d'école au 3ème trimestre.

Agrément par l'IA du nouveau projet d'école.

- Nombre de classes restées sans enseignant, par jour, en ce début d'année :

En janvier : 634 jours non remplacés

En février : 1819,5 jours non remplacés

- Effectif des élèves inscrits dans le privé sous contrat, sur les 3 dernières années :

2012/2013 : 4722 élèves

2013/2014 : 4620 élèves

2014/2015 : 5495 élèves

- Congé sans solde et AGS :

Un cas d'accord de l'attribution d'une journée de congé sans solde, une journée d'AGS est systématiquement retenue.

- ERPD et poste à profil :

L'entretien « poste à profil » concerne tous les enseignants de l'ERPD, même ceux qui sont en poste à titre provisoire et qui auraient déjà passé l'entretien l'année dernière.

- Date limite pour les demandes de temps partiels :

La date de prise en compte pour les demandes de temps partiel est fixée au 31 mars 2015, date limite indiquée dans la circulaire nationale.

- Risques psychosociaux dans les conflits au sein des équipes :

Le SNUipp-FSU 67 a interpellé la DASEN afin que les IEN interviennent rapidement en cas de conflits entre collègues dans les écoles (avant qu'une médiation ne soit plus possible).